



## **PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LNHB**

**SAMEDI 2 AVRIL 2022**

**Présents :** Nicolas MARAIS, Béatrice PETIT, Yannick PETIT, David DROULLON, Christelle INDRILIUNAS, Nadia CONFAIS, Philippe LEMAITRE, Didier DUTOT, Patrick DEMAIRE, Laurent HOTTIN, Olivier SAUVAGE, Sylvie DELAVALLEE, Marjorie MOREAU, Philippe LEBRUN.

**Présents en visio conférence :** Didier LEBLANC, Mathilde DESMEULLES, Lucie VECCHIO et Monsieur PASQUIER Commissaire aux Comptes.

**Invités :** Franck PROUFF, Jessica BARBIER, Laëtitia HARLE, Éric ROBIN, Hervé RIGAL, Pascal MAHE, Corinne LESVENTES et Chantal TAMPERE (déléguée CSE).

**Excusés :** Fabrice MAHIEU, Anne RUECHE, Camille DAVION, Jean-Luc LIGUORI, Patrick OSOUF, Gilles ZMUDA, Anne LECOINTRE, Romain CAPELLE, Hervé VIGOR, Patrick BORDEAU, Jean Pierre ADELIN, Gérard VOLPATI et Valérie PECHEUR.

La séance est ouverte à 10h00

### **Ordre du jour :**

- 1) Point sur les licences à la date du 31 mars 2022
- 2) Validation du compte de résultat 2021 - Rapport du Commissaire aux comptes et décisions concernant l'affectation des fonds dédiés
- 3) Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes
- 4) Budget Prévisionnel 2022
- 5) Présentation du fonctionnement ERP Orion et décision concernant la mise en place de la note de frais électronique
- 6) Organisation du championnat de France Inter-Comités à Montivilliers les 16/17 avril 2022
- 7) PPF : Inter-Pôles et Inter-Ligues
- 8) Commission Sportive adultes : Point sur les reports et validation de l'organisation de la 2<sup>ème</sup> phase du championnat régional Pré-Nationale / Nationale 3 et Excellence régionale féminines
- 9) Commission Sportive jeunes : point sur l'organisation des championnats régionaux
- 10) CTA : Désignations, stages...
- 11) Point ITFE sur les formations en cours
- 12) Organisation de la campagne ANS 2022
- 13) Organisation du match France / Ukraine le 23 avril 2022 aux Docks du Havre

**14h30 à 16h00 :** Travail sur des ateliers liés au projet de la Ligue concernant :

- l'organisation des championnats régionaux jeunes
- la CMCD Régionale

**16h00 à 17h00 :** Présentation des propositions de chaque atelier en plénière

-----  
La séance est ouverte à 10h00.

### **1) Point sur les licences à la date du 31 mars 2022**

Présentation détaillée aux administrateurs de l'évolution des licences à la date du 1<sup>er</sup> avril 2022.

A date, 20.431 licences « pratiquants » qualifiées en Normandie, soit une augmentation de 2.661 licences par rapport au total des licences enregistrées au 1<sup>er</sup> avril 2021, à savoir 17.780 licences.

Pour rappel : 22.235 licences sur la saison 2019/2020. Malgré cette progression globale, on enregistre une baisse sur la catégorie 12/16 ans. Le nombre total de licences enregistrées incluant les licences évènementielles est de 24.224 (20.331 au 1<sup>er</sup> avril 2021).

Voici la situation dans chaque Comité à la date du 1<sup>er</sup> avril 2022 :

Comité 14 : 4.499 licences qualifiées (3.859 N-1) Total licences qualifiées avec les évènementielles : 6.717

Comité 27 : 3.219 licences qualifiées (2.601 N-1) Total licences qualifiées avec les évènementielles : 4.225

Comité 50 : 4.463 licences qualifiées (4.218 N-1) Total licences qualifiées avec les évènementielles : 4.530

Comité 61 : 1.181 licences qualifiées (1.082 N-1) Total licences qualifiées avec les évènementielles : 1.306

Comité 76 : 7.056 licences qualifiées (6.006 N-1) Total licences qualifiées avec les évènementielles : 7.433

## **2) Validation du compte de résultat 2021 et bilan 2021**

Didier LEBLANC et Christelle INDRILIUNAS présentent le bilan financier 2021 finalisé par la Ligue et validé par Monsieur PASQUIER – Commissaire aux Comptes. Le compte de résultat 2021 fait apparaître un excédent de 64.373 €.

Le Commissaire aux comptes explique que ce résultat positif est dû à une forte diminution des frais de fonctionnement et à l'annulation de nombreux évènements à cause de la crise sanitaire sur l'année 2021.

Ce compte de résultat intègre bien entendu les mesures d'accompagnement des clubs décidées en 2021 par le Conseil d'Administration et mentionnées dans le plan d'accompagnement territorial des clubs Normands pour cette saison. Apparaît également une diminution des charges URSSAF (- 59.273 € mesures Covid ) ainsi que le versement du fond de solidarité 2020 versé en 2021 (+ 30.151€).

Sur le bilan financier 2021, il est proposé d'affecter un fond dédié de 65.000 € qui devra être utilisé en 2022 sur des mesures et actions en faveur des clubs Normands.

Une note explicative très précise du compte de résultat et du bilan 2021 est portée à la connaissance des administrateurs et sera envoyée aux clubs avec les éléments financiers.

Monsieur PASQUIER, Commissaire aux comptes souligne aux administrateurs la bonne tenue des comptes 2021.

**Résolution 1** : Le Conseil d'Administration valide le compte de résultat et le bilan financier 2021.

Dès réception du rapport établi par le Commissaire aux comptes, l'ensemble des documents financiers sera envoyé rapidement aux clubs par mail.

**Validation de l'affectation du fond dédié 2021 de 65.000 € dans la continuité du plan d'accompagnement territorial des clubs Normands.**

Compte tenu de la crise sanitaire qui impacte nos clubs, le Président de la Ligue propose au Conseil d'Administration 3 mesures afin de poursuivre l'accompagnement des clubs sur la saison 2022/2023 :

- **Gratuité de la part Ligue sur l'indexation des licences concernant les créations et renouvellement des licences DIRIGEANTS saison 2022/2023 - Montant 30.000 €.**
- **Gratuité des frais d'engagement des équipes jeunes en championnat Régional saison 2022/2023 - Montant 10.000 €.**
- **Soutien sur les formations ITFE structurantes. Propositions à formuler par l'ITFE pour le prochain Conseil d'Administration - Montant 25.000 €.**

Au cours des échanges, ces propositions apparaissent pertinentes pour les clubs, notamment concernant la mesure sur les licences « dirigeant ».

**Résolution 2** : Le Conseil d'Administration valide l'affectation du fond dédié 2021 sur les 3 actions mentionnées ci-dessus dans le cadre de la poursuite du plan territorial d'accompagnement des clubs.

Le Président de la Ligue remercie les administrateurs pour la validation de ces trois propositions qui apporteront directement un soutien à nos clubs.

**Concernant l'affectation du fond dédié en faveur des clubs lors de la saison 2021, cela doit s'accompagner en contrepartie de la conformité financière des clubs sur la saison en cours avec la Ligue et le Comité d'appartenance. Un avoir sera réalisé par la Ligue avant la fin de saison 2022/2023 sur les 3 mesures.**

### **3) Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes**

Le mandat du cabinet « Comptabilité Révision Gestion » situé à Bois Guillaume, Commissaire aux comptes de la Ligue arrive à son terme en 2022. Le Président de la Ligue propose au Conseil d'Administration de renouveler ce mandat pour une durée de 4 ans.

**Résolution 2 :** Le Conseil d'Administration valide le renouvellement, pour 4 ans, du mandat du cabinet «Comptabilité Révision Gestion », Commissaire aux comptes auprès de la Ligue.

### **4) Budget prévisionnel 2022 et tarifs saison 2022/2023**

Le budget prévisionnel 2022 prendra en compte toutes les mesures validées. Il n'y aura aucune augmentation des tarifs Ligue applicables aux clubs pour la saison 2022/2023.

Avec l'augmentation des coûts du carburant, il est proposé d'augmenter le tarif du remboursement kilométrique.

Actuellement, le tarif est de 0,30 € / km pour l'ensemble des bénévoles et salariés de la Ligue, et 0,35 € / km pour les Juges Arbitres.

Il est proposé d'harmoniser pour tout le monde le tarif et de le passer à 0,40 € / km.

Concernant les bénévoles et les salariés de la Ligue, cela aura peu d'impact sur le budget car beaucoup de réunions vont continuer à se dérouler sous forme de visio conférence.

**Résolution 3 :** Après échanges, le Conseil d'Administration valide l'harmonisation et l'augmentation du remboursement du tarif kilométrique à 0,40 € à partir de la saison 2022/2023.

Le budget prévisionnel sera présenté lors du prochain Conseil d'Administration.

### **5) Présentation du fonctionnement ERP Orion et décision concernant la mise en place de la note de frais électronique**

Chantal TAMPERE explique aux administrateurs la mise en place du nouvel ERP ORION concernant la gestion comptable. Il est également évoqué la mise en place prochainement de la note de frais électronique reliée à l'ERP Orion. Une réunion sera programmée dès que la Ligue aura les informations fédérales sur ce sujet.

Chantal TAMPERE précise aux administrateurs que la facturation des licences se fait directement sur l'ERP Orion via Gest'Hand.

### **6) Organisation du championnat de France Inter-Comités à Montivilliers les 16/17 avril 2022**

La phase inter Régionale des Inter-Comités se déroulera le week-end du 16/17 avril 2022 à Montivilliers.

Remerciements au club qui mobilise de nombreux bénévoles pour l'organisation de cette compétition.

### **7) PPF : Inter-Pôles et Inter-Ligues**

#### **PPF Masculin :**

Franck PROUFF informe que le Pôle Espoir Normand masculin s'est classé à la 9<sup>ème</sup> place sur 16 lors de la compétition Inter-Pôles qui s'est déroulée à Nantes du 1<sup>er</sup> au 6 mars 2022.

Tristan MICHEL a été sélectionné en équipe de France U19 lors d'un stage en Serbie du 14 au 19 mars 2022.

Pascal MAHE informe que la compétition Inter-Ligues pour la génération 2007 aura lieu du 2 au 6 mai 2022 à Saint Dié les Vosges. Deux stages de préparation sont programmés.

Concernant les candidatures pour rentrer au Pôle espoir, près de 100 jeunes ont candidaté. Les différents tests de sélection ont commencé.

#### **PPF Féminin :**

Jessica BARBIER informe que l'équipe de Normandie féminine s'est classée à la 9<sup>ème</sup> place sur 16 lors de la compétition Inter-Ligues qui s'est déroulée à Celles sur Belle du 24 au 25 mars 2022.

Des joueuses ont été identifiées par la FFHB pour les prochains stages nationaux.

Jessica BARBIER félicite également le binôme JAJ MULOT / DESJARDINS désigné sur cette compétition qui a réalisé de très belles prestations sur l'ensemble de la compétition.

Les Inter-Pôles féminins débiteront du 4 au 7 avril 2022 à Bourg de Péages.

### **8) Commission sportive : Point sur les reports et validation de l'organisation de la 2<sup>ème</sup> phase du championnat régional Pré-Nationale / Nationale 3 et Excellence régionale féminines**

La crise sanitaire a entraîné de nombreux reports sur le championnat régional féminin +16 ans. Cela a eu un impact plus important sur l'organisation qui se déroule en 2 phases.

Afin de préserver l'équité sportive, il a été décidé lors du Conseil d'Administration du 30 janvier 2022 de finaliser la 1<sup>ère</sup> phase et de décaler la 2<sup>ème</sup> phase en Pré-Nationale/Nationale 3 ainsi qu'en Excellence régionale Féminines.

La 2<sup>ème</sup> phase d'Excellence régionale féminines a débuté le week-end du 25/26 mars 2022 et se terminera fin mai 2022.

Modification des Poules sur les Playdowns afin de respecter le calendrier. La grille des montées/descentes sur cette division a donc été modifiée en conséquence sans aucune modification du nombre de relégations.

Concernant la 2<sup>ème</sup> phase Nationale 3/Pré Nationale, aucune modification concernant la Poule playoffs Nationale 3.

Modification pour la phase playdowns Pré-Nationale, après échange avec les clubs, création de 2 Poules avec conservation des points acquis sur la première phase pour toutes les équipes. La grille des montées/descentes sur cette division a donc été modifiée en conséquence sans aucune modification du nombre de relégations.

**Résolution 4 :** Le Conseil d'Administration valide la proposition de modification de la 2<sup>ème</sup> phase Pré-Nationale ainsi que la grille des montées/descentes actualisée.

### **9) Commission Sportive jeunes : Organisation des championnats régionaux**

Patrick DEMAIRE informe le Conseil d'Administration des difficultés rencontrées sur les nombreux reports liés au Covid.

Un projet de réforme des championnats régionaux est en cours d'élaboration et sera étudié cet après-midi lors d'un atelier de travail.

### **10) CTA : Désignations, stages...**

Hervé RIGAL présente quelques projets et actions menés par la CTA dernièrement, comme la création d'un annuaire de l'arbitrage dédié aux différents acteurs de l'arbitrage Normand, que sont les référents arbitrage des clubs, les référents bassin de vie et l'ensemble des membres de la CTA. On y trouve également l'organigramme de la CTA, le découpage du territoire en bassin de vie, pour ajouter de la proximité avec les clubs, et une carte interactive des clubs, avec leurs coordonnées. D'autres éléments devraient, dès la saison prochaine, étoffer ce document (calendriers, règlements, ...).

Présentation également de la campagne de détection des JAJ dans les clubs afin notamment de créer ou étoffer le groupe de JAJ T3 des EDA, mais aussi d'aider les écoles d'arbitrage dans leur gestion et accompagnement de leurs JAJ. Pour fidéliser et assurer le renouvellement de nos arbitres, il faut absolument faire arbitrer les jeunes équipes par de jeunes arbitres, et bien entendu, les accompagner en compétition.

Un point est fait sur la formation des nouveaux JA T3, qui doivent officier sur les championnats départementaux. La décision du décalage dans le temps du début de la formation, par certains Comités, a aujourd'hui une incidence sur certains candidats et la réalisation de leur quota de matchs arbitrés nécessaire à la CMCD de leur club, et ce malgré l'aspect prioritaire donné par Yannick PETIT aux responsables des désignations.

Le constat est aussi une très grande disparité dans le nombre de candidats par Comité, un nombre d'inscrits global inférieur au nombre d'arrêts de JAT3 et une difficulté pour certaines EDA à communiquer et utiliser les outils collaboratifs. Si on peut se réjouir du grand nombre de candidats JA T3 dans le Comité 76, cela est aussi une difficulté dans la gestion de la formation et le suivi en match officiel.

Autre élément évoqué, celui de la féminisation de l'arbitrage en Normandie. Au travers d'un questionnaire, auprès de nos arbitres féminines, gérées par la CTA, des réponses recueillies doivent interroger l'ensemble des Présidents de club et leurs dirigeants (entraîneurs, accompagnateurs d'équipe, élus, ...) mais aussi public.

Il ressort, entre autres, de ce questionnaire un constat alarmant sur l'environnement parfois hostile dans lequel officient nos arbitres féminines (et masculins), avec une montée des incivilités (manque de respect, mauvais comportement de l'encadrement, ...). On doit collectivement inverser cette tendance, avec une prise de conscience de chacun. Nos arbitres féminines et masculins sont aussi nos licenciés, au sein de nos clubs. Ils ont le droit de pouvoir officier en toute sérénité, sans quoi nous ne pourrions plus faire de désignations.

Yannick PETIT indique que le manque d'arbitres est aussi vrai au niveau national et que la Ligue est sollicitée régulièrement pour pallier ce déficit de ressources.

Il y avait une dynamique pour l'arbitrage en Normandie avant la Covid, qui aujourd'hui a été ralentie. Tout le monde doit œuvrer activement et sans tarder pour retrouver cette dynamique.

## **11) Point ITFE sur les formations en cours**

Eric ROBIN informe que les dirigeants ayant la qualification « Animateur de Handball » et « Entraîneur Régional » valide jusqu'en juin 2023 ont la possibilité de solliciter une équivalence avec la nouvelle architecture des formations. Un mail a été diffusé à l'ensemble des clubs et toutes les informations sont sur le site de la Ligue.

La formation TFP4 et modulaire sont en cours et les retards au niveau des certifications sont en train d'être rattrapés.

L'aide à l'apprentissage d'un montant de 8.000 € prendra fin le 30 juin 2022 et passera à 4.000 €. Une réunion est programmée le 25 avril 2022 avec l'ensemble des clubs intéressés par l'apprentissage.

Eric ROBIN rappelle que le dispositif VAE est disponible depuis 2021. Le lien est sur le site de la Ligue « ITFE » pour faire la demande qui est directement gérée par la FFHB.

Le Président de la Ligue informe que Léa BASILE a été recrutée en remplacement d'Anaïs THEPAUT et prendra ses fonctions lundi 4 avril 2022.

## **12) Organisation campagne ANS 2022**

Présentation complète par Laëtitia HARLE de la campagne ANS 2022 gérée par la FFHB. Une information va être diffusée aux clubs début de semaine prochaine et plusieurs réunions en visio seront programmées en avril pour accompagner les clubs.

## **13) Organisation du match France / Ukraine**

Le match France / UKRANIE qualificatif pour l'Euro 2022 aura bien lieu le samedi 23 avril 2022 aux Docks Océane du Havre.

La billetterie au public est ouverte après une période réservée aux clubs. A date, il reste environ 500 places à vendre. L'organisation de cette rencontre coordonnée par Laëtitia HARLE en lien étroit avec la FFHB et la Ville du Havre se met en place.

De 14h30 à 17h00, deux groupes de travail et d'échanges ont eu lieu sur les deux ateliers suivants concernant :

- l'organisation des championnats régionaux jeunes
- la CMCD Régionale

Une synthèse a été présentée en fin de réunion sur ces deux sujets et les travaux vont se poursuivre en avril 2022 afin de proposer les modifications lors du prochain Conseil d'Administration.

Fin de réunion à 17h00.

**Béatrice PETIT**



**Secrétaire Générale**

**Nicolas MARAIS**



**Président**